

Stationnement durant la piétonnisation

Du **26 mai au 5 septembre 2025**, une portion de la rue Saint-Charles Ouest sera piétonne entre les rues Saint-Sylvestre et Saint-Jacques.

Les stationnements municipaux suivants (voir carte ci-dessous) seront disponibles gratuitement :

- Stationnement Saint-Alexandre, face au 77, rue Saint-Alexandre (30 places dont une place pour personnes handicapées);
- Stationnement Bord-de-l'Eau, accessible via la rue du Bord-de-l'Eau près de l'intersection de la rue Saint-Alexandre (20 places dont 4 places pour personnes handicapées);
- Stationnement Chaboillez, accessible par la rue du Bord-de-l'Eau (près de l'intersection Grant) ou face au 32, rue Saint-Charles Ouest (149 places dont 3 places pour personnes handicapées et 6 avec accès à une borne de recharge électrique);
- Stationnement de Chambly, accessible face au 68, rue Charlotte ou par le chemin de Chambly (30 places dont 2 places pour personnes handicapées);
- Stationnement du Centre de services scolaire Marie-Victorin, situé au 13, rue Saint-Laurent Est (au coin du chemin de Chambly), accessible du lundi au vendredi entre 18 h et 6 h du 26 mai au 20 juin, entre 16 h et 6 h du 23 juin au 26 septembre et la fin de semaine en tout temps;
- À l'ouest de la Zone festive, un stationnement incitatif avec 60 places est mis à votre disposition, les lundis dès 20 h, les mardis et mercredis dès 19 h, les jeudis dès 18 h, les vendredis dès 16 h ou en tout temps le samedi et le dimanche. Ce stationnement des **Centres dentaires Lapointe** est situé au 116, rue Guilbault.

